

Monsieur le Ministre Koen Geens
Ministre de la Justice
Boulevard de Waterloo, 115
1000 Bruxelles

Bruxelles, le 2 juillet 2018

n. réf : 765-JPB-fm (à rappeler svp)

Monsieur le Ministre,

Concerne : Positions d'AVOCATS.BE à propos du rapport « L'avenir de la profession d'avocat » de Mes Patrick Henry et Patrick Hofströssler

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-jointes les positions d'AVOCATS.BE à propos du rapport « L'avenir de la profession d'avocat » de Maîtres Patrick Henry et Patrick Hofströssler du 25 février 2018.

Elles ont été formulées et approuvées par l'assemblée générale d'AVOCATS.BE, constituée des 11 bâtonniers des barreaux francophones et du bâtonnier du barreau germanophone. Le représentant du bâtonnier du barreau de cassation s'est aussi exprimé.

Les opinions divergentes sont mentionnées uniquement lorsque cette demande a été faite par le (ou les) bâtonnier(s) concerné(s).

AVOCATS.BE tient à souligner qu'il aurait souhaité disposer d'un délai plus long pour prendre position sur des questions aussi cruciales pour la profession, et qui auraient nécessité un débat bien plus poussé. Il souhaite disposer de plus de temps pour pouvoir nuancer ses contre-propositions et réfléchir à la meilleure manière de mettre en œuvre les changements attendus.

AVOCATS.BE s'étonne par ailleurs que les présupposés du rapport ne reposent sur aucune donnée chiffrée.

Enfin, nous nous permettons d'insister particulièrement pour qu'aucune initiative engageant l'avenir de notre profession ne soit prise, sans que nous ayons été consultés au préalable.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.



Jean-Pierre Buyle
Président

Copie :

- Me Patrick Henry
- Me Patrick Hofströssler
- Parlementaires de la commission justice
- Présidents de partis